

**COMPTE ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2016**

SOMMAIRE

	Pages
I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
A-Les recettes de fonctionnement.....	3
1) Impôts et taxes	3
2) Dotations et participations	5
3) Produits des services et du domaine	6
4) Autres produits de gestion courante.....	7
5) Atténuations de charges.....	7
6) Produits exceptionnels	7
7) Cessions d'immobilisations.....	7
B-Les dépenses de fonctionnement.....	8
1) Dépenses de gestion courante	9
2) Atténuations de produits.....	10
3) Charges financières.....	10
II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	12
A-Les recettes d'investissement	12
1) Dotations et fonds divers.....	12
2) Subventions d'investissement	12
3) Emprunts et dettes assimilées.....	13
4) Reports de recettes de l'exercice 2016	13
B-Les dépenses d'investissement	14
1) Dépenses d'équipement.....	15
2) Autres dépenses d'investissement.....	16
3) Reports de dépenses de l'exercice 2016	16
III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2016	18
IV-LES RATIOS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2015.....	20
V-TABLEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	21

I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A-Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 81,614 M€ en 2016, soit un taux de réalisation de 101,9% en 2016 (103,5% en 2015).

Réalisations budgétaires 2016	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux (%)
RECETTES RÉELLES	78 102 842 €	81 614 085 €	+3 511 243 €	101,9%
Impôts et taxes (73)	56 594 621 €	57 611 723 €	+1 017 102 €	101,8%
Dotations et participations (74)	12 768 546 €	12 829 981 €	+61 435 €	100,5%
Produits des services et du domaine (70)	4 963 967 €	5 332 252 €	+368 285 €	107,4%
Autres produits de gestion courante (75)	451 000 €	502 916 €	+51 916 €	111,5%
Produits financiers (76)	0 €	86 €	+86 €	***
Atténuation de charges (013)	200 000 €	228 645 €	+28 645 €	114,3%
Produits exceptionnels (77)	448 232 €	438 334 €	-9 898 €	97,8%
Cessions d'immobilisations (775)	***	2 002 170 €	+2 002 170 €	***
Excédent de fonctionnement 2015	2 676 476 €	2 667 979 €	-8 498 €	99,7%
RECETTES D'ORDRE	793 200 €	793 243 €	+43 €	***
RECETTES TOTALES	78 896 042 €	82 407 328 €	+3 511 286 €	104,5%

L'évolution annuelle réelle des recettes de gestion courante est égale à -2,5% au CA 2016.

Hors cessions d'immobilisations pour 2,002 M€ (inscription en recettes d'investissement et réalisation en recettes de fonctionnement conformément à la M14), l'excédent budgétaire de réalisation de recettes réelles par rapport aux inscriptions de l'exercice 2016 représente un montant de +1,509 M€ et provient principalement des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) à raison de +1,189 M€, soit un montant encaissé de 2,689 M€ contre une inscription budgétaire pour l'exercice 2016 de 1,00 M€.

1) Impôts et taxes **57,612 M€**
Variation 2015/2016 +6,8%

Les recettes fiscales encaissées sont égales à 57,612 M€ pour l'exercice 2016.

Le seul produit de la fiscalité directe (articles 731) désormais limité à la taxe d'habitation et aux taxes foncières représente un montant total de 35,151 M€ en 2016 contre 45,040 M€ en 2015 (-22%).

Ce montant de 35,151 M€ en 2016 se répartit comme suit :

- Taxe d'habitation	22,712 M€
- Taxe foncière bâtie	12,265 M€
- Taxe foncière non bâtie	0,017 M€
- Rôles supplémentaires.....	0,179 M€
Soit un total de	35,151 M€

La taxe d'habitation représente presque 2/3 des recettes de fiscalité directe communale (65% en 2016).

Le transfert de la fiscalité économique (CVAE à la MGP et CFE à l'EPT) est compensé par la nouvelle attribution de compensation métropolitaine (ACM) qui est égale à 13,093 M€ pour 2016, soit 23% du total.

Les autres recettes fiscales de l'exercice 2016 sont constituées de :

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	5,363 M€
- Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	2,689 M€

Avec un niveau encaissé de 2,689 M€ en 2016, la recette encaissée au titre des DMTO augmente de +10% en 2016 (+0,247 M€) par rapport à l'encaissement de l'exercice 2015 (2,442 M€).

Il s'agit du montant annuel encaissé depuis 1982. Le précédent record datait de 2010 (2,493 M€) depuis 1982. Depuis 10 ans (2007-2016), la moyenne annuelle encaissée des DMTO s'élève à 2,250 M€.

Les autres recettes de fiscalité indirecte sont constituées des taxes suivantes :

- la taxe sur l'électricité.....	0,782 M€
- les droits de voirie.....	0,198 M€
- les droits de stationnement.....	0,140 M€
- les taxes funéraires	0,017 M€

Les droits de voirie relatifs à l'exercice 2016 ont été rattachés sur l'exercice 2016 pour être émis sur l'exercice 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion pour 0,150 M€. Le montant réel de titres émis sur l'exercice 2016 est donc limité à 0,048 M€ (droits de voirie temporaires au 1^{er} trimestre 2016).

Au total, l'excédent de recettes fiscales par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2016 est égal à +1,017 M€.

2) Dotations et participations 12,830 M€
Variation 2015/2016 -31,8%

Les dotations et participations encaissées sont égales à 12,830 M€ pour l'exercice 2016.

La dotation forfaitaire de DGF 2016 s'élève à 7,434 M€ contre 12,935 M€ en 2015

La DGF représente 58% des dotations et participations encaissées en 2016. Cette forte baisse comprend la contribution de la commune au redressement des finances publiques (CRFP) pour 1,245 M€ mais aussi le transfert de la Dotation de Compensation de la Part des Salaires (DCPS) de l'ex. Taxe Professionnelle dans l'Attribution de Compensation Métropolitaine (ACM) pour 4,108 M€.

En 2016, la ville de Maisons-Alfort a également perçu la DSU pour un montant de 0,263 M€ dont l'évolution est gelée depuis 2008.

Les autres dotations versées par l'Etat sont constituées de :

- la Dotation Générale de Décentralisation 0,215 M€
- la Dotation pour les Titres Sécurisés 0,015 M€
- la Dotation de Recensement 0,011 M€

Les allocations compensatrices de fiscalité locale représentent un montant complémentaire de 0,733 M€ en 2016 (taxe d'habitation, taxes foncières et contribution économique territoriale) contre 0,916 M€ en 2015 (-20%).

Hors dotations et compensations fiscales de l'Etat, les autres participations et subventions encaissées par la ville s'élèvent à 4,515 M€ pour 2016 et concernent essentiellement les crèches et haltes-garderies municipales (2,462 M€), les centres de loisirs (0,726 M€) et les services en faveur des personnes âgées (SMAD et portage des repas à domicile)(0,478 M€).

Ces recettes proviennent principalement de la CAF du Val-de-Marne (3,338 M€) et du Conseil Départemental (0,536 M€).

Les subventions versées par la CAF du Val-de-Marne correspondent à :

- Prestation de Service Unique (PSU) 2,294 M€

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)1,044 M€

3) Produits des services et du domaine5,332 M€

Variation 2015/2016 +8,9%

Les participations familiales facturées sont égales à 5,332 M€ pour l'exercice 2016 et concernent notamment les activités du secteur scolaire, péri-scolaire, de la petite enfance, du sport et de la culture.

Les tarifs des participations familiales n'ont pas été revalorisés en 2016 comme en 2015. La hausse de ces recettes s'explique uniquement par la fréquentation réelle constatée dans les services municipaux, en particulier les accueils de loisirs

Les réalisations sont supérieures aux prévisions de recettes (taux de réalisation de 107,4%) avec un excédent budgétaire en 2016 de +0,368 M€.

Plus de 80% des participations familiales concernent 7 services municipaux pour un montant de 4,374 M€ sur un total de 5,332 M€.

Ces services municipaux sont récapitulés dans le tableau suivant :

Secteur	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Cantines scolaires (+1,6%)	1,465 M€	1,530 M€	1,554 M€
Crèches municipales (+5,9%)	0,936 M€	0,939 M€	0,994 M€
Centres de loisirs (+5,4%)	0,730 M€	0,707 M€	0,742 M€
SMAD (+3,0%)	0,461 M€	0,526 M€	0,542 M€
Classes de découvertes (+8,6%)	0,195 M€	0,175 M€	0,190 M€
Conservatoire Municipal (0%)	0,192 M€	0,188 M€	0,188 M€
Centre Aquatique (-30,2%)	0,246 M€	0,235 M€	0,164 M€
Total	4,226 M€	4,300 M€	4,374 M€

Pour rappel, le centre aquatique est fermé depuis le 7 septembre 2016 en raison du sinistre incendie ce qui explique la forte baisse des recettes (-30%) pour cet équipement (4 mois pour 2016).

Les redevances d'occupation du domaine public communal s'élèvent à 0,337 M€ en 2016 et intègrent pour un montant de 0,185 M€ la nouvelle recette liée à l'occupation du stade Hébert par la Société du Grand Paris (SGP) pour les travaux de la future gare du Vert-de-Maisons du Grand Paris Express (0,355 M€ en année pleine pour 6 ans et proratisée sur 6 mois en 2016).

Les redevances d'occupation versées par le SIPPAREC au titre des différents réseaux (électricité, téléphone, câble ...) s'élèvent à 0,136 Me pour 2016.

4) Autres produits de gestion courante 0,503 M€

Ces recettes sont égales à 0,503 M€ en 2016. Elles sont constituées à 75% des revenus des immeubles pour 0,387 M€ en 2016 qui concernent :

- * les loyers des logements privés communaux0,172 M€
- * les locations des salons du Moulin Brûlé.....0,155 M€
- * les locations du centre aquatique.....0,054 M€
- * les locations de la Maison du Temps Libre0,005 M€

En raison de la fermeture du centre aquatique depuis septembre 2016, les associations sportives bénéficiant de créneaux horaires d'utilisation réservée n'ont pas été facturées depuis septembre 2016.

Les redevances versées par les concessionnaires sont égales à 0,107 M€ en 2016 (0,055 M€ par DECAUX au titre du mobilier urbain et 0,052 M€ par la SEMACO au titre des marchés alimentaires).

5) Atténuation de charges 0,229 M€

Il s'agit des remboursements des organismes sociaux de rémunérations de personnel (0,102 M€) et de charges sociales (0,126 M€).

6) Produits exceptionnels 0,438 M €

Ce poste comprend, en particulier, les recettes d'indemnisation des assurances (SMACL) ainsi que des remboursements d'avoir ou de trop-perçu des fournisseurs de la ville.

Ces recettes comprennent, en particulier, la 1^{ère} avance sur indemnisation du sinistre incendie du centre aquatique versée par la SMACL en octobre 2016 pour 0,200 M€ et les dégrèvements de taxes foncières obtenues sur 2014 et 2015 auprès de l'administration fiscale avec la mission Eco-Finance pour 0,105 M€.

7) Cessions d'immobilisations 2,002 M€

Il s'agit principalement de cessions foncières réalisées en 2016 pour 2 M€ :

* la vente du parvis de la future gare du Grand Paris Express du Vert-de-Maisons à la SGP (Conseil Municipal du 16 juin 2016) pour 1,839 M€ HT,

* la revente des 4 appartements acquis par la ville au 85 avenue Leclerc et revendus à prix coûtant à l'OPH Maisons-Alfort pour être transformés après travaux de mise aux normes en logements locatifs sociaux pour 0,146 M€,

- la vente d'un parking au 51 avenue Foch (Résidence des Îles) pour 0,015 Me (Conseil Municipal du 16 juin 2016).

Des cessions de véhicules (scooters) complètent ces recettes pour 0,002 M€.

Enfin, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 représente un montant de 2,668 M€.

B-Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 68,255 M€ en 2016 contre 68,980 M€ en 2015, soit un taux de réalisation de 97,3% en 2016 (97,2% en 2015).

L'évolution annuelle des dépenses réelles de fonctionnement est égale à -1,1% au CA 2016 (+3,9% au CA 2015), soit une baisse réelle des dépenses de -0,725 M€ sur l'exercice 2016.

Réalisations budgétaires 2016	Prévisions	Réalisations	Ecart	Taux (%)
DÉPENSES RÉELLES	70 249 856 €	68 254 560 €	-1 995 296 €	97,3%
Dépenses de gestion courante	60 628 539 €	58 881 125 €	-1 747 414 €	97,1%
Charges de personnel (012)	36 310 400 €	36 155 704 €	-154 696 €	99,6%
Charges à caractère général (011)	18 111 882 €	16 621 764 €	-1 490 118 €	91,8%
Charges de gestion courante (65)	6 206 257 €	6 103 657 €	-102 600 €	98,3%
Atténuations de produits (014)	8 558 517 €	8 538 517 €	-20 000 €	99,8%
Charges financières (66)	888 500 €	759 253 €	-129 247 €	85,5%
Charges exceptionnelles (67)	109 043 €	75 666 €	-33 377 €	69,4%
Dépenses imprévues (022)	65 257 €	***	-65 257 €	***
D DÉPENSES D'ORDRE	8 646 187 €	2 888 081 €	-5 758 106 €	***
DÉPENSES TOTALES	78 896 042 €	71 142 641 €	-7 753 402 €	90,2%

Au total, l'excédent budgétaire de réalisation de dépenses réelles par rapport aux inscriptions de l'exercice représente un montant de 1,995 M€.

**1) Dépenses de gestion courante 58,881 M€
Variation 2015/2016 -2,8%**

Les dépenses de gestion courante représentent un montant de 58,881 M€ en 2016 (86,3% des dépenses réelles de l'exercice 2016) contre 60,565 M€ en 2015 (-1,684 M€).

Au total, l'excédent budgétaire de l'exercice 2016 sur les dépenses de gestion courante est égal à 1,747 M€, soit un montant globalement équivalent à celui de l'année 2015 (1,769 M€).

Les dépenses de gestion courante regroupent les dépenses suivantes :

- Charges de personnel (traitements et cotisations) 36,156 M€
Variation 2015/2016 -0,4%

Les charges de personnel sont réalisées à hauteur de 99,6% en 2016. L'excédent budgétaire correspondant est égal à 0,155 M€.

Les charges de personnel représentent 53% des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2016. Elles baissent de -0,133 M€ en 2016.

- Charges à caractère général 16,622 M€
Variation 2015/2016 -9,5%

Ces dépenses sont constituées essentiellement des acquisitions de fournitures, des fluides (eau, électricité, géothermie et gaz) pour les bâtiments communaux et des prestations de services.

Les charges à caractère général sont réalisées à hauteur de 91,8% en 2016.

Cette baisse s'explique notamment par le transfert à l'EPT ParisEstMarne&Bois de la contribution communale au SYCTOM (Traitement des OM) pour la «part population» et la «part tonnage collecté» pour un montant de 1,780 M€ en 2016 et qui fait l'objet d'un reversement conventionnel de TEOM inscrit en atténuation de produits (article 739).

A périmètre budgétaire constant (hors effet SYCTOM et reversement de TEOM), ces charges sont en légère hausse de +0,2% en 2016. Elles avaient augmenté en moyenne

de +2,3% par an sur les 2 derniers exercices (2014-2015). Un effort de rigueur supplémentaire a donc été fait pour ces dépenses en 2016.

- Autres charges de gestion courante6,104 M€
Variation 2015/2016 +3,1%

Ces dépenses d'un montant global de 6,104 M€ en 2016 sont réalisées à 98,3% en 2016 et comprennent notamment :

*** Subventions versées aux associations (-1,4%)3,640 M€**
* Contingent incendie BSPP (+5,8%).....0,974 M€
* Participations écoles privées (+6,5%)0,495 M€
* Indemnités et cotisations élus (-7,9%).....0,396 M€
* Subvention au CCAS (+3,2%).....0,326 M€
* Contribution au FCCT0,175 M€

La contribution nette (hors charges de structure remboursées par l'EPT) au titre du FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales) versée par la ville à l'EPT ParisEstMarne&Bois s'élève à 1,50 euro par habitant (0,083 M€) pour les charges de structure mutualisées.

2) Atténuations de produits.....8,539 M€
Variation 2015/2016 +15,0%

Les reversements de recettes sont égaux à 8,539 M€ et concernent :

*** FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)6,100 M€**
*** Reversement de TEOM à l'EPT.....1,780 M€**
* FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal).....0,659 M€

Compte-tenu de l'intégration de la ville dans la MGP (EPCI) et dans l'EPT T10, la contribution communale au FPIC baisse de 1,327 M€ en 2015 à 0,659 M€ en 2016 (-50%). Cette forte baisse profite également à toutes les communes du territoire T10.

3) Charges financières.....0,759 M€
Variation 2015/2016 -14,0%

Les charges financières sont égales à 0,759 M€ en 2016 contre 0,883 M€ en 2015. Il s'agit du montant le plus faible depuis 1995.

Elles regroupent les dépenses suivantes :

- les intérêts de la dette communale	0,775 M€
- les commissions bancaires diverses	0,018 M€
- les intérêts de la ligne de trésorerie	0,010 M€
- les Intérêts courus non échus de l'exercice (ICNE 2016)	-0,043 M€

Depuis la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14 mise en œuvre au 1^{er} janvier 2006, seul le solde réel entre le montant des ICNE de l'exercice N-1 et celui des ICNE de l'exercice N est, désormais, comptabilisé en dépense au compte 66112 de l'exercice N.

Dans le cas d'une baisse des ICNE entre l'exercice N-1 et l'exercice N, la dépense comptabilisée au CA de l'exercice N peut donc être négative. C'est le cas pour l'exercice 2016 puisque le montant des ICNE varie de 0,307 M€ en 2015 à 0,264 M€ en 2016, soit une dépense réelle constatée de -0,043 M€.

Cette baisse s'explique donc par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt monétaires sur l'année 2016.

Les crédits correspondants à la réserve pour dépenses imprévues de 0,065 M€ constituée sur l'exercice 2016 (BS + DM) sont annulés au CA 2016.

II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A-Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont égales à 17,714 M€ en 2016, soit un taux de réalisation de 88,2% (95,3% pour les recettes hors emprunt).

Réalisations budgétaires 2016	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
RECETTES RÉELLES	22 110 919 €	17 713 973 €	88,2%
Recettes propres	11 262 263 €	8 606 277 €	93,2%
Dotations et fonds divers (10-1068)	1 745 532 €	1 930 546 €	110,6%
Subventions d'investissement (13)	7 486 731 €	6 675 731 €	89,2%
Cessions d'immobilisations (95)	2 030 000 €	***	***
Emprunts et dettes assimilées (16)	1 500 000 €	40 €	0,0%
Autres recettes d'investissement (21+23+27)	241 000 €	0 €	***
Résultat de fonctionnement capitalisé (1068)	9 107 656 €	9 107 656 €	***
RECETTES D'ORDRE	8 646 187 €	2 888 081 €	***
RECETTES TOTALES	30 757 106 €	20 602 054 €	71,7%
<i>Reports de recettes</i>	***	1 017 340 €	***

1) Dotations et fonds divers.....1,931 M€

La dotation attribuée au titre du FCTVA est égale à 1,522 M€ pour 2016 au titre des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2014.

Les autres recettes sont constituées de :

- Taxe d'aménagement0,269 M€
- DDGI (Conseil Départemental)(Exercice 2015 versé en 2016).....0,140 M€

2) Subventions d'investissement.....6,676 M€

Les subventions d'investissement encaissées en 2016 s'élèvent à 6,676 M€ et concernent :

PAE République-Carnot.....6,387 M€
- Construction au 44-70 avenue de la République (424 logements).....6,387 M€

Etat	0,171 M€
- Produit des amendes de police (exercice 2015).....	0,091 M€
- Cinéma Théâtre Debussy (réserve parlementaire 2015)(acompte).....	0,040 M€
- Plan Numérique Ecoles élémentaires (Rectorat)(acompte).....	0,040 M€
Conseil Départemental 94	0,067 M€
- Skate Park La Fontaine.....	0,067 M€
CAF 94	0,051 M€
- Rénovation crèche Charles Perrault (acompte n°1).....	0,051 M€

3) Emprunts et dettes assimilées..... 0 M€

Aucun emprunt globalisé n'a été mobilisé sur l'exercice 2016 (1,500 M€ en inscription budgétaire). Il s'agit d'une première depuis 1995.

L'adossement financier sur de la ligne de trésorerie de 5 M€ ouverte auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France n'a pas été actionné sur l'exercice 2016 et est donc nul au 31/12/2016.

4) Reports de recettes de l'exercice 2016 1,017 M€

Ils sont liés en particulier aux opérations engagées ou terminées pour lesquelles des subventions ont été notifiées mais non encore encaissées.

Le montant des subventions et participations d'investissement attendues s'élèvent à 0,746 M€ et concerne :

- Rénovation du centre de loisirs des Planètes (CAF)	0,308 M€
* Subvention CAF (2016).....	0,308 M€
- Programme de modernisation d'éclairage public	0,152 M€
* Subvention SIPPAREC (2013).....	0,042 M€
* Subvention SIPPAREC (2014).....	0,020 M€
* Subvention SIPPAREC (2015).....	0,044 M€
* Subvention SIPPAREC (2016).....	0,046 M€
- Travaux de rénovation de la crèche Charles Perrault	0,074 M€
* Subvention CAF (exercice 2015)(solde)	0,074 M€
- Cinéma numérique au théâtre Claude Debussy	0,073 M€
* Subvention CNC	0,063 M€
* Réserve parlementaire (exercice 2015)(solde).....	0,010 M€
- Plan numérique pour les écoles élémentaires (Rectorat)	0,060 M€
* 1 ^{ère} tranche de 8 écoles (solde)	0,040 M€
* 2 ^{ème} tranche de 3 écoles	0,020 M€
- Création de la ferme pédagogique	0,050 M€

* Réserve parlementaire (exercice 2015).....	0,050 M€
- Plateau extérieur gymnase Charles Péguy.	0,020 M€
* Réserve parlementaire (exercice 2016)(solde).....	0,020 M€
- Réaménagement des trottoirs rue Jean Jaurès	0,009 M€
* Réserve parlementaire (solde exercice 2011)	0,009 M€

Les opérations de cessions foncières représentent un montant de 0,271 M€ de recettes reportées :

- Cessions foncières	0,030 M€
* 2 parkings au 51 avenue Foch (Conseil Municipal du 16 juin 2016)	0,030 M€
- Galerie commerciale des Juillottes	0,241 M€
* Cautionnement versé en 07/2014 (acquisition 1 ^{er} local commercial)	0,241 M€

B-Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 19,555 M€ en 2016, soit un taux de réalisation de 69,4% en 2016.

Les dépenses d'équipement sont réalisées à 59,4% (hors provision inscrite pour le nouveau gymnase des Juillottes pour 1,800 M€ au BS 2016).

Réalisations budgétaires 2016	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
DÉPENSES RÉELLES	29 963 906 €	19 554 815 €	69,4%
Dépenses d'équipement	22 514 334 €	12 305 863 €	59,4%
Immobilisations et travaux (20+21+23)	21 798 334 €	11 589 863 €	***
Subventions d'équipement versées (204)	716 000 €	716 000 €	***
Autres dépenses d'investissement (27)	189 926 €	0 €	
Emprunts et dettes assimilées (16)	4 100 000 €	4 089 306 €	99,7%
Solde d'exécution 2015 (001)	3 159 646 €	3 159 646 €	***
Dépenses imprévues (020)	0 €	***	***
<i>DÉPENSES D'ORDRE</i>	<i>793 200 €</i>	<i>793 243 €</i>	<i>***</i>
DÉPENSES TOTALES	30 757 106 €	20 348 058 €	72,7%
<i>Reports de dépenses</i>	<i>***</i>	<i>9 294 419 €</i>	<i>***</i>

1) Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont constituées des dépenses d'investissement hors emprunts et dettes assimilées. Ces dépenses s'élèvent à 12,306 M€ sur l'exercice 2016.

L'opération la plus importante sur l'exercice 2016, en termes de mandatement, est constituée par la rénovation de la maternelle Herriot (+5 classes) pour un montant de 2,995 M€ en 2016 (24% des dépenses d'équipement 2016).

Le programme pluriannuel de modernisation de la voirie communale réalisé sur 2016 s'élève à 1,602 M€ en 2016, soit un total de 5,274 M€ réalisés depuis le début du mandat Municipal (2014-2016)

Par secteur d'intervention, ces dépenses concernant principalement les opérations suivantes :

Dans le domaine de l'enfance et de la famille

Ecoles maternelles et élémentaires :

- Travaux d'entretien renforcé des écoles maternelles	0,288 M€
- Travaux d'entretien renforcé des écoles élémentaires.....	0,622 M€
- Rénovation de la maternelle Herriot.....	2,995 M€
Soit un total pour les écoles communales de	3,905 M€

Crèches et haltes-garderies municipales :

- Rénovation de la crèche Charles Perrault	0,175 M€
- Travaux d'entretien renforcé des crèches municipales	0,081 M€

Dans le domaine de la culture

- Travaux d'entretien renforcé des équipements culturels.....	0,339 M€
---------------------------------------------------------------	----------

Dans le domaine du sport et de la jeunesse

Stades et les équipements sportifs extérieurs :

- Travaux d'entretien renforcé des gymnases	0,346 M€
- Travaux d'entretien renforcé des stades.....	0,460 M€
- Travaux d'entretien renforcé du centre aquatique (1 ^{er} semestre 2016).....	0,153 M€
- Travaux de réfection du centre aquatique (sinistre incendie)	0,125 M€
Soit un total de	1,084 M€

Centres de loisirs

- Rénovation du centre de loisirs des Planètes.....	0,197 M€
-----------------------------------------------------	----------

Dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie

Eclairage public et voirie :

- Programme de modernisation de l'éclairage public1,422 M€
- Programme de modernisation de la voirie communale1,602 M€

Espaces verts urbains :

- Travaux d'entretien renforcé des espaces verts urbains 0,510 M €

2) Autres dépenses d'investissement

Les autres dépenses d'investissement sont constituées de :

- Emprunts et dettes assimilées.....4,089 M€**
- Amortissement en capital de la dette (exercice 2016)4,089 M€

- Solde d'exécution de l'exercice 2015.....3,160 M€**
- Solde d'exécution 2015 de la section d'investissement.....3,160 M€

3) Reports de dépenses de l'exercice 20169,294 M€

Il s'agit des opérations d'investissement juridiquement engagées et partiellement payées sur l'exercice dont les crédits seront repris en reports au BS de l'exercice 2017 mais qui peuvent être mandatés dès le début de l'exercice 2017 au vu de l'état des restes à réaliser de la section d'investissement signé par l'ordonnateur et transmis au comptable public.

Les reports de dépenses les plus importants de l'exercice 2016 concernent :

*** les crédits concernant les opérations de rénovation des centres de loisirs Busteau et Planètes pour 2,485 M€ et déjà inscrits en totalité,**

*** la provision inscrite au titre du nouveau gymnase des Juillottes pour 1,800 M€ sur un coût prévisionnel d'opération de 2,525 M€ TTC inscrit au programme de Mandat 2014-2020.**

Les autres reports de dépenses significatifs concernent :

- * Entretien renforcé des espaces verts urbains0,836 M€
- * Rénovation de la maternelle Herriot (Coût total 4,370 M€ TTC)0,615 M€
- * Entretien renforcé de l'hôtel de ville0,295 M€
- * Entretien renforcé des gymnases municipaux0,280 M€
- * Réfection du centre aquatique0,261 M€

- * Local commercial aux Juillottes (Consignation CDC)0,241 M€
- * Plan de modernisation informatique (+0,400 M€ au BS 2016)0,237 M€

III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2016

Le résultat de l'exercice budgétaire 2016 est constitué de la somme du déficit ou de l'excédent réalisé dans chacune des 2 sections budgétaires (fonctionnement et investissement) en tenant compte des réalisations de l'exercice et des reports de recettes et de dépenses de la section d'investissement.

Conformément à l'instruction comptable M14, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement reste une écriture prévisionnelle et n'est pas réalisé dans l'exercice. Aussi, le résultat de la section d'investissement ne constitue pas un déficit mais correspond à un «besoin de financement» qui doit toujours être couvert par le résultat dégagé par la section de fonctionnement.

Le CA 2016 fait apparaître, compte-tenu des reports de la section d'investissement, un résultat net qui se décompose comme suit :

Excédent de fonctionnement	+11,265 M€
Déficit d'investissement	-8,023 M€
Dont excédent de clôture	+0,254 M€
Dont reports de recettes	+1,017 M€
Dont reports de dépenses	-9,294 M€
<u>Soit un excédent net pour l'exercice 2016 de</u>	<u>+3,242 M€</u>

Depuis 2011, l'évolution du résultat net de l'exercice est la suivante :

(en M€)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CA	+3,145	+2,431	+2,587	+2,258	+2,676	+3,242

Avec un montant de +3,242 M€, l'excédent de l'exercice 2016 est le plus élevé depuis 2011.

Le résultat de clôture (résultat de l'exécution budgétaire hors restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement) est égal à 11,518 M€ au 31/12/2016. Le résultat de l'exercice 2016 sera affecté par délibération du Conseil Municipal et repris en report à nouveau lors du vote du BS de l'exercice 2017.

Cette reprise du résultat se traduira par l'inscription d'une recette de fonctionnement de +3,242 M€ au BS de l'exercice 2017 au compte 002 «Résultat de fonctionnement reporté».

Le taux d'épargne brute (en % des recettes réelles de fonctionnement et hors reprise de l'excédent de l'exercice 2015) s'élève à 16,9% au CA 2016 contre 20,2% au CA

2015. Le fonds de roulement représente 13,8 jours de dépenses au 31 décembre 2016 contre 11,8 jours de dépenses au 31 décembre 2015 (+1,8 jour).

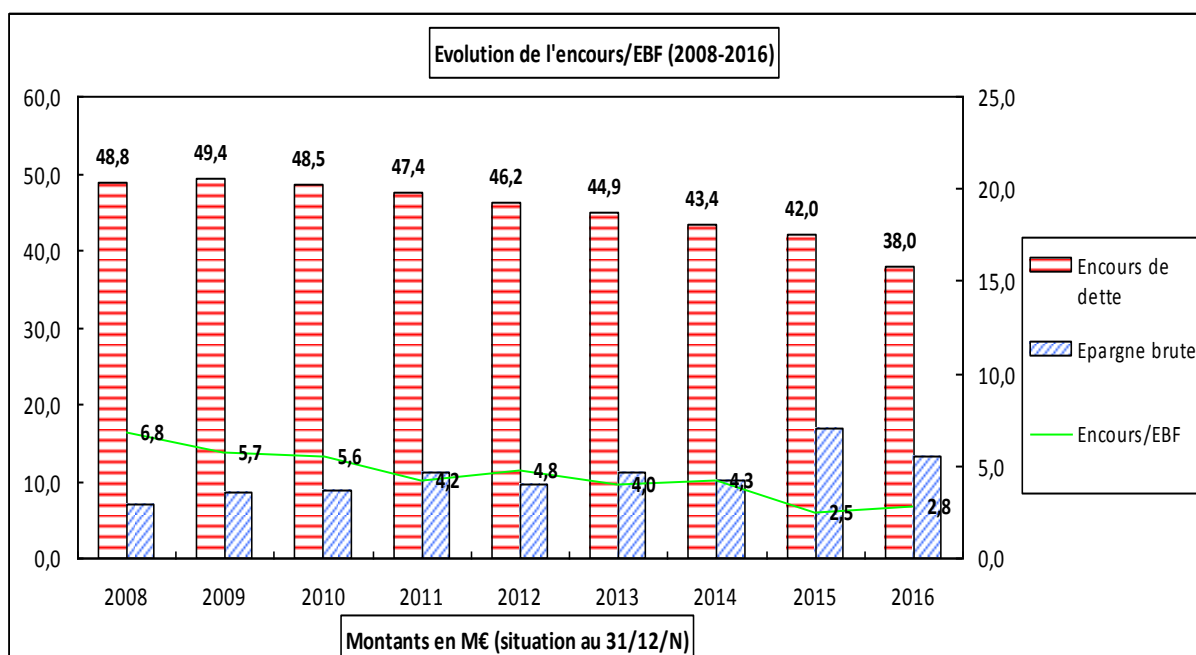
Le fonds de roulement d'une commune pour être optimum doit être compris entre 10 jours et 15 jours de dépenses courantes. Ce fonds de roulement correspond à moins d'un mois de masse salariale (traitements et charges)(environ 3 M€ en 2016).

La capacité de désendettement de la ville est égale à 2,8 années au 31 décembre 2016 contre 2,5 années au 31 décembre 2015 (+0,3 année).

La capacité de désendettement indique ainsi le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser toute sa dette en capital si elle y affectait toute sa capacité d'autofinancement brut annuel. La capacité de désendettement est obtenue en divisant l'encours de dette communal par l'épargne brute (ou autofinancement brut) exprimée en nombre d'années.

Une capacité de désendettement inférieure à 5 années est un indicateur d'endettement faible. Une capacité de désendettement supérieure à 5 années et inférieure à 10 années est un indicateur d'endettement moyen Une capacité de désendettement supérieure à 10 années et inférieure à 15 années est un indicateur d'endettement fort avec un seuil d'alerte à 12 années. Au dessus de 15 années, ce ratio indique une situation financière très difficile.

L'évolution de la situation financière de la ville montre clairement une amélioration de ce ratio prudentiel depuis 2008. La capacité de désendettement de la ville s'est améliorée en passant de 6,8 années au 31/12/2008 à 2,8 années au 31/12/2016 (-4 années) comme le montre le graphique suivant :



IV-LES RATIOS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2015

Comme les années précédentes, il est également intéressant de comparer la situation financière de Maisons-Alfort par rapport aux moyennes nationale et départementale de sa strate démographique (communes de 50.000 à 100.000 habitants n'appartenant à une intercommunalité à fiscalité propre).

Si les comptes administratifs de l'exercice 2016 ne sont pas encore disponibles puisque les communes ont juridiquement jusqu'au 30 juin prochain pour les voter, il est néanmoins possible de comparer la situation financière de notre ville à partir des réalisations de l'exercice 2015.

Le tableau suivant présente les principaux ratios budgétaires en euros par habitant issus des comptes de gestion des communes de 50.000 à 100.000 habitants pour l'année 2015 (situation financière au 31 décembre 2015).

Ces données budgétaires et financières sont publiques et consultables sur le site internet du Ministère de l'Économie et des Finances <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>.

Ratios en euros/hab. CG 2015	Maisons- Alfort	Moyenne 94 50.000-100.000	Moyenne France 50.000-100.000
I-DEPENSES 2015			
Dépenses de fonctionnement	1.230 €	1.683 €	1.717 €
Dépenses de personnel	659 €	921 €	866 €
II-RECETTES 2015			
Recettes de fonctionnement	1.404 €	1.850 €	1.883 €
Produit des impôts locaux	711 €	851 €	911 €
III-TAUX DE FISCALITE 2016		(1)	(1)
Taxe d'habitation 2016	22,09%	22,88%	24,38%
Foncier bâti 2016	13,77%	20,93%	20,85%
Effort fiscal (DGF 2016)	0,82	1,01	1,16
IV-ENDETTEMENT 2015			
Dette au 31/12/2015	768 €	1.724 €	1.960 €

*(1)-Taux moyen national de taxe d'habitation et de taxe foncière bâtie 2016
(Etat 1259 année 2017)*

**V-TABLEAU DE SYNTHÈSE
DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016**

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2016	
BUDGET PRINCIPAL	
BUDGET PRINCIPAL	TOTAL
I-RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	82 407 328,13 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	71 142 640,54 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE (A)	+11 264 687,59 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	20 602 053,55 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	20 348 058,09 €
SOLDE DE CLÔTURE (B)	+253 995,46 €
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE (A-B)	+11 518 683,05 €
II-RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RESTES A RÉALISER DE RECETTES	0,00 €
RESTES A RÉALISER DE DÉPENSES	0,00 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C)	+0,00 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORTS DE RECETTES	1 017 340,00 €
REPORTS DE DÉPENSES	9 294 418,66 €
SOLDE DES REPORTS (D)	-8 277 078,66 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C-D)	-8 277 078,66 €
III-RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	+11 264 687,59 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	-8 023 083,20 €
SOIT UN EXCÉDENT NET	+3 241 604,39 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (002) au BS 2017	+3 241 604,39 €